



REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-sept janvier deux mille vingt-trois à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

| | |
|---|---|
| NOMBRE DE CONSEILLERS | En exercice : 43 Présents à la séance : 34 |
| DATE DE LA CONVOCATION | 20/01/2023 |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 03/02/2023 |

OBJET :**Subventions à divers associations et organismes N° 2/2023 - Domaine patriotique****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Solène FOREST procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Chantal RAPIN procuration à Mme Ginette MOSTACHI, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Charlotte KUENTZ

Absent(s) :

Mme Chiara GENTY, M. Fabien VALERO, M. Eric MONTOYA, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Alain BLANC, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine patriotique, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 18 janvier 2023.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 38

- SANS PARTICIPATION : 1

M. Pierre PHILIP

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Alain BLANC

Transmis en Préfecture le : 03 FEV. 2023

Affiché ou publié le :

03 FEV. 2023

SUBVENTIONS N ° 2/2023

C.M. du 27/01/2023

| | ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES | Activité de l'association | Objet de la demande | Montant de la demande | Subvention accordée | Total des subventions accordées 2023 | Total des subventions accordées 2022 |
|--------------|--|---|------------------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 | Amicale des médaillés militaires de Gap | Diverses manifestations patriotiques, participation aux cérémonies | Subvention de fonctionnement | 200,00 | 90,00 | 90,00 | 90,00 |
| 2 | Amicale des marins et marins anciens combattants | Conservier et renforcer les liens qui unissent les marins | Subvention de fonctionnement | 250,00 | 180,00 | 180,00 | 180,00 |
| 3 | Anciens combattants d'Indochine TOE et ME | Rassemblement, aide et soutien aux survivants handicapés suite aux blessures de guerre, rassemblement | Subvention de fonctionnement | 250,00 | 180,00 | 180,00 | 180,00 |
| 4 | Anciens Paras de Gap et Région | Rassemblement des anciens paras, organisation de manifestations amicales et sportives | Subvention de fonctionnement | 300,00 | 279,00 | 279,00 | 279,00 |
| 5 | Assoc. Départementale des mutilés et anciens combattants AMAC | Rassemblement, aide et soutien aux anciens combattants | Subvention de fonctionnement | 675,00 | 675,00 | 675,00 | 675,00 |
| 6 | As Nationale des Membres de la Légion d'Honneur Décorés au Péril de leur Vie | Concourir au maintien du prestige de l'ordre, contribuer au devoir de mémoire, soutien entre membres | Subvention de fonctionnement | 135,00 | 135,00 | 135,00 | 135,00 |
| 7 | Les Fils de Tués des Hautes Alpes | Rassembler et renforcer les liens entre les membres | Subvention de fonctionnement | 250,00 | 200,00 | 200,00 | 200,00 |
| TOTAL | | | | | 1 739,00 | | |

Nombre de subventions votées :

7